



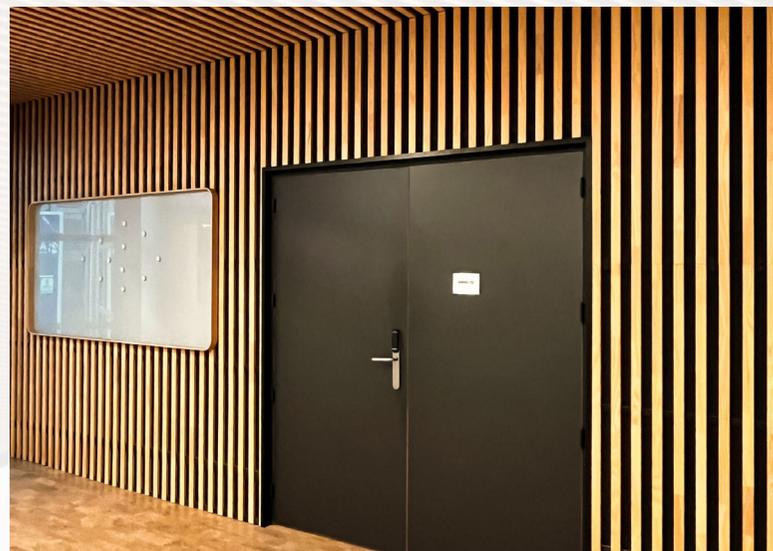
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Eco-conception :  
Ecogrid Cycléo, le 1er plafond suspendu en bois de réemploi  
pour une construction durable**



Savez-vous que la construction est l'un des secteurs les plus émetteurs de CO<sub>2</sub> ? À lui seul, il représente près de 40 % des émissions mondiales. Cette empreinte carbone élevée s'explique par l'utilisation massive de matériaux à forte intensité énergétique, comme le béton et l'acier, dont la production et le transport génèrent d'importantes émissions de gaz à effet de serre.

Pour limiter le réchauffement climatique et préserver les ressources naturelles, le bois s'impose donc comme un matériau incontournable : moins énergivore à utiliser, il est aussi recyclable et réutilisable, ce qui favorise une économie circulaire. De plus, lorsqu'il est issu de forêts durablement gérées, il constitue un excellent stockage de carbone.



Grâce à ses qualités naturelles et son faible impact environnemental, le bois est aussi un allié clé pour atteindre les objectifs de la RE 2020, la nouvelle réglementation environnementale en vigueur. Elle impose aux bâtiments un bilan carbone nettement plus optimisé qu'auparavant, prenant en compte les impacts des matériaux sur l'ensemble de leur cycle de vie. Or le bois permet de construire des bâtiments à faible empreinte carbone tout en répondant aux exigences de performance thermique et environnementale.

**C'est dans ce contexte que le fabricant industriel d'habillage bois acoustique Ardemo lance « Ecogrid Cycléo », une nouvelle gamme déclinée de ses habillages bois ajourés linéaires. Sa particularité ? Elle est fabriquée à partir de bois de réemploi récupérés sur l'ensemble du territoire Français.**

**Cette innovation sera présentée pour la première fois lors du Forum International Bois Construction à Paris Grand Palais du 26 au 28 février 2025.**

## Ecogrid Cycléo : le 1er plafond suspendu en bois de réemploi pour une construction durable

La création de la gamme Ecogrid Cycleo a été rendue possible grâce à un **partenariat entre Ardemo et la société Articonnex**, spécialisée dans la collecte et la détection de gisements de matériaux issus du bâtiment et destinés à être réemployés.

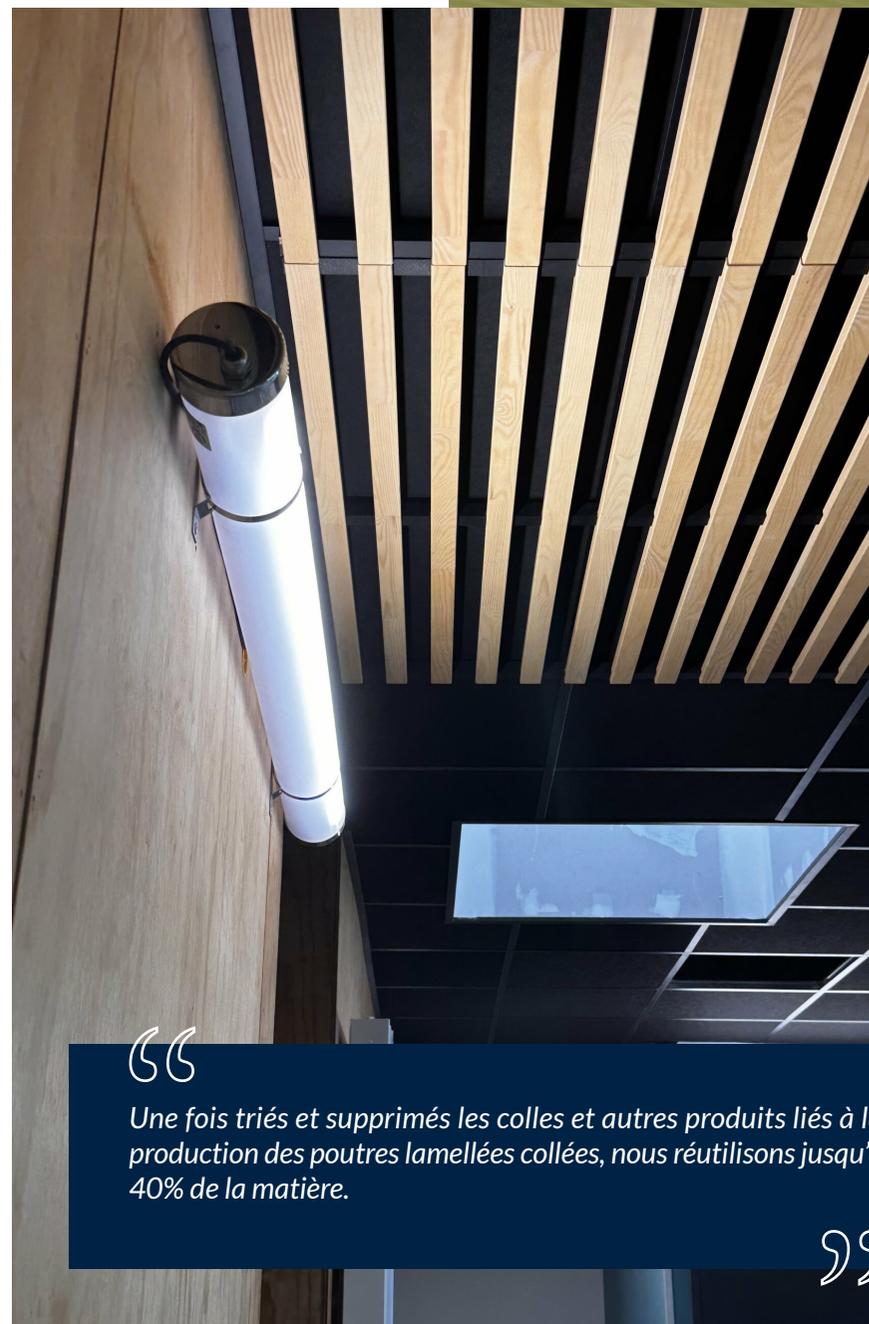
Ce partenariat garantit des ressources de matière permettant de proposer une gamme complète et une délivrabilité importante sur des surfaces d'habillage mural et plafond en bois allant de quelques dizaines à plusieurs milliers de m2.

### Le challenge : réutiliser les éléments de charpentes lamellées-collées

Les charpentiers stockent souvent des éléments de structure qui n'ont pas été installés sur les projets, et ce pour différentes raisons : erreurs de dimensionnement, problème de collage, projets arrêtés, etc.

Ces produits déclassés sont aujourd'hui broyés puis brûlés. On estime à 3% le volume global des éléments de structure bois qui sont finalement détruits. Concrètement, cela représente des milliers de m3 de bois !

Grâce à Ardemo et Articonnex, ces éléments connaissent désormais une seconde vie : ils sont rachetés aux charpentiers, stockés, débités et usinés pour **réaliser des lames de bois de 60 à 120 cm conformes aux standards des dalles bois d'habillage Ardemo**.



“

*Une fois triés et supprimés les colles et autres produits liés à la production des poutres lamellées collées, nous réutilisons jusqu'à 40% de la matière.*

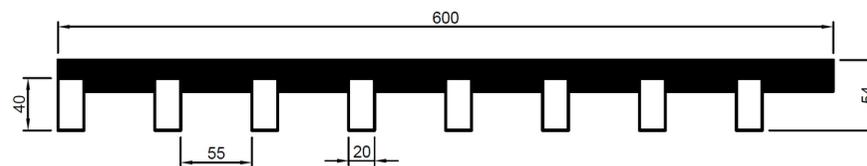
”



## La garantie d'un matériau qualitatif et conforme à la réglementation

Ardemo maîtrise parfaitement la réglementation de la protection au feu des bâtiments recevant du public. Aussi, grâce à ses compétences en application de vernis intumescents, elle offre une **solution durable et innovante**.

*“Ce traitement protège le bois en cas d'incendie en formant une barrière isolante sous l'effet de la chaleur, retardant ainsi la propagation des flammes”, précise Benoit Dugast, co-fondateur. “Les poutres en lames de bois adaptées au plafond sont ainsi transformées pour être intégrées dans des projets architecturaux, tout en respectant les normes de sécurité incendie imposées aux ERP”.*



## Des circuits courts qui garantissent une empreinte globale maîtrisée

Le partenariat entre Ardemo et Articonnex repose sur une **logique locale et durable** qui contribue à réduire l'empreinte carbone de nos produits.

En effet, Articonnex se concentre exclusivement sur des gisements situés en France. Ces matériaux sont ensuite stockés au nord de Nantes, à proximité du site d'assemblage et de finition d'Ardemo, situé également en Loire-Atlantique.

Cette proximité géographique représente un atout majeur dans la **maîtrise des transports**, l'un des principaux contributeurs aux émissions de CO<sub>2</sub> dans le secteur de la construction. En limitant les distances entre la collecte des matériaux, leur stockage et leur transformation, l'empreinte carbone associée à la fabrication des habillages bois est ainsi considérablement réduite.

Cette approche optimisée garantit aussi une **production plus respectueuse de la planète**, alignée avec les engagements en faveur d'une construction durable.



*Nous montrons qu'il est possible de proposer des solutions d'habillage bois qui allient performance esthétique, écoconception et réduction significative de l'impact environnemental.*



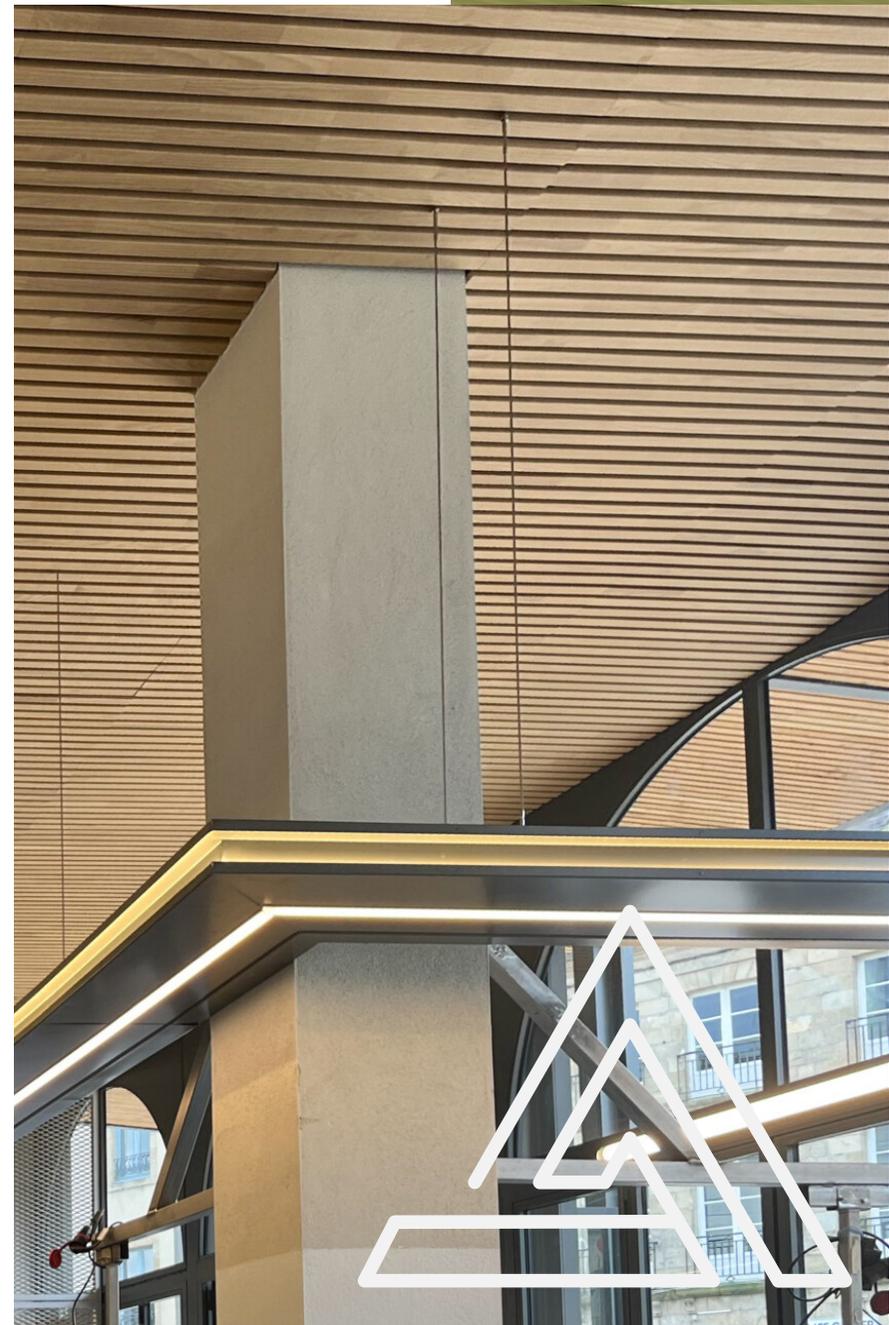
## Ecogrid : déjà une référence pour de nombreux architectes partout en France

Ecogrid a été plébiscité par de nombreux architectes sur des projets prestigieux au fil des années, tels que Les Flâneries à La Roche-sur-Yon, La Maison de l'Innovation à Nantes, Le Commandement de L'Espace à Toulouse, L'Espace Mayenne à Laval, Le Pole Ugecam de Concarneau, mais aussi des établissements publics, des sièges sociaux ou des bâtiments culturels d'envergure.

Un engouement qui s'explique par :

- 1** Le savoir-faire unique d'Ardemo ;
- 2** Son aptitude à répondre aux exigences esthétiques, techniques et réglementaires des projets les plus ambitieux ;
- 3** Son système de fixation breveté, véritable innovation dans le domaine des habillages bois.

Ardemo continue donc de s'imposer comme **un acteur clé dans la conception et la fabrication d'habillages bois acoustiques et esthétiques en France.**



## À propos d'Ardemo

La société Ardemo a été créée en 2018 par **Benoit Dugast et Frédéric Pichaud** pour fabriquer et commercialiser des plafonds bois acoustiques en France et à l'étranger.

Elle est née d'un constat :



*Le design et les capacités acoustiques des habillages bois ont toujours intéressé les architectes. Nous avons donc créé Ardemo pour apporter une réponse concrète aux inconvénients qui caractérisaient jusqu'alors ces supports : leur mise en œuvre souvent fastidieuse et leur démontabilité rarement avérée.*



Ardemo exploite notamment un **brevet lié à la fixation de dalles en plafond** qui permet une installation et une démontabilité des habillages bois **les plus performantes du marché (50% plus rapide)**.

Portée par une forte croissance, la société a investi en 2023 dans un nouvel atelier de 1000 m<sup>2</sup> dédié à la fabrication à Vieillevigne en Loire-Atlantique. L'année suivante, elle s'est aussi dotée d'un outil de finition spécialisé dans la protection au feu du bois situé à proximité des Herbiers en Vendée.

Ardemo a **commercialisé 17 000 m<sup>2</sup> de plafond bois sur l'année 2024** en France, dans les DOM TOM, en Suisse et au Luxembourg.

Aujourd'hui, Ardemo ambitionne de vendre 30% de sa production d'habillage à partir de bois de réemploi dans les 3 ans. Avec un objectif : devenir le principal acteur du marché de l'éco-conception et de la revalorisation pour les habillages bois.



# Ardemo<sup>®</sup>

Pour en savoir plus

Ecogrid Cycleo

Site web



Réalisé par **Mon studio graphique**